

# SAINT-MICHEL INFO 44



**GRAND ANGLE** | P.6 ▶ P.7

**DU CHANGEMENT A LA  
MAIRIE**

**MEMOIRES VIVES** P.8—P.11

**COMMEMORATIONS**

**EDITO** | P.3

**Par  
Pierre BONNET**

# SOMMAIRE

**ARRET SUR IMAGE # 04**

**GRAND ANGLE — DOSSIER # 06**

**MEMOIRES VIVES # 08**

**VIE LOCALE # 12**

**INTER — ACTIONS (COMCOM) # 16**

**INFOS TRAVAUX # 18**

**INFOS CITOYENNES # 20**



**SAINT-MICHEL INFO**

**MAIRIE St.-MICHEL / TEL : 04 66 45 51 83**  
**EMAIL : mairie.stmicheldedeze@orange.fr**

**Retrouvez toutes les informations :**

**[www.stmicheldedeze.fr](http://www.stmicheldedeze.fr)**

**f FACEBOOK@mairiesaintmicheldedeze**

**APP ILLIWAP**

N°44 / ST-MICHEL INFO - Edition  
ETE | Bulletin d'information locale  
édité par la Mairie de St. Michel-de-  
Dèze | **Responsable de la publication :**  
Pierre Bonnet | **Rédaction & conception :**  
Aurélie Bouquet, Philippe Lafarge |  
**Email : [saint.michelinfo48@gmail.com](mailto:saint.michelinfo48@gmail.com)**

# LE MOT DU MAIRE



## Transmettre, s'engager, avancer ensemble

Prendre la plume pour ce nouveau numéro de *Saint-Michel Infos* est pour moi un honneur renouvelé, mais surtout l'occasion de poser un regard résolument optimiste sur la vie de notre commune. Être votre maire, c'est veiller sur notre quotidien tout en préparant l'avenir, sans jamais oublier d'où nous venons.

**Le devoir de mémoire, une boussole pour l'avenir.** Notre village a une âme, forgée par l'Histoire. Nous nous sommes retrouvés pour commémorer le 8 mai 1945, mais c'est vers les événements des 5 et 6 juin 1944 que nos pensées se tournent avec une émotion particulière. Le combat de la Rivière et le sacrifice de Stanislas Malinowski, tombé en s'opposant héroïquement aux forces allemandes, ne sont pas de simples pages de manuels. Ils sont le ciment de notre liberté actuelle. Transmettre ce courage aux jeunes générations n'est pas seulement un devoir, c'est une nécessité pour avancer ensemble, soudés autour de valeurs fortes.

**Un village vivant, solidaire et intergénérationnel** Cette force du lien se conjugue aussi au présent et se célèbre dans la joie ! Quel magnifique symbole que le centenaire de notre chère Jeannine Blanc. Cent ans d'histoire locale, de sourires et de vie à Saint-Michel-de-Dèze : toute la commune lui souhaite à nouveau un très bel anniversaire.

Cette attention envers nos aînés se traduit concrètement au quotidien grâce au travail formidable des associations, et notamment de l'ADMR. Je tiens à saluer leur engagement sans faille pour le maintien à domicile, permettant à chacun de vieillir sereinement chez soi, au cœur de notre communauté.

Le dynamisme de Saint-Michel passe aussi par la culture. L'opération « Je lis dans la vallée » en est la preuve parfaite : durant toute une année, les ouvrages d'un auteur sont mis à votre disposition, avant une grande rencontre interactive. Une occasion unique de faire vivre le partage et la curiosité au coin de la rue.

**Modernisation et chantiers : Saint-Michel se transforme** Pour soutenir cette vitalité, la municipalité s'active. Le printemps a été synonyme de renouveau avec la poursuite de plusieurs chantiers d'aménagement (pergola de l'école) ou d'entretien. Ces travaux, indispensables pour embellir et sécuriser notre cadre de vie, s'inscrivent dans une gestion rigoureuse et transparente. Vous trouverez d'ailleurs dans les pages de ce numéro le détail de nos budgets pour l'année, conçus pour investir intelligemment sans peser sur l'avenir.

Enfin, la vie de notre mairie évolue. Après des années de bons et loyaux services, Nadine a tiré sa révérence pour une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons le meilleur ! Son départ a été l'occasion de repenser l'organisation de notre secrétariat, afin de vous garantir un service public toujours plus efficace, réactif et accueillant.

**Un mot d'actualité,** malgré les défis du monde qui nous entoure, les canicules, regardons notre village : il bouge, il se modernise, il prend soin des siens et il cultive sa mémoire. C'est cette alliance entre respect des traditions et élan vers la modernité qui fait notre force. Ensemble, continuons à faire de Saint-Michel-de-Dèze, un endroit où il fait si bon vivre.

Bel été à toutes et à tous, et bonne lecture !

Pierre BONNET,  
votre maire.

# ARRET SUR IMAGES

## UNE COUR D'ÉCOLE MIEUX ADAPTÉE AUX FORTES CHALEURS



Grâce au soutien financier de l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et des fonds européens LEADER, un important projet d'aménagement est en cours à l'école de Saint-Michel-de-Dèze.

Durant les vacances de Pâques, une nouvelle pergola a été installée dans la cour de l'établissement.

Constituée de deux grandes toiles autonomes, elle couvre désormais la quasi-totalité de l'espace de récréation. Sa structure en acier, sobre et élégante, s'intègre harmonieusement à l'environnement existant et notamment au préau de l'école.

Cet équipement présente l'avantage d'offrir une vaste zone ombragée sans aucun poteau au milieu de la cour, garantissant ainsi à la fois confort et sécurité pour les enfants. Avec les épisodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquents, les élèves pourront désormais profiter pleinement de leurs temps de récréation dans des conditions plus agréables.

La seconde phase du projet concernera l'aménagement d'un escalier permettant un accès direct aux jardins situés à l'arrière de l'école. Ce nouvel espace offrira aux enfants l'opportunité de participer à des activités de jardinage et de découvrir concrètement les cycles du vivant. Une manière ludique et pédagogique de sensibiliser les plus jeunes à la nature, à la biodiversité et au respect de l'environnement.

Ces aménagements témoignent de la volonté de la commune et de l'équipe éducative d'améliorer le cadre de vie des élèves tout en développant des projets éducatifs en lien avec la nature et le développement durable.

## LE FESTIVAL DU VIVANT FAIT ÉTAPE À SAINT-MICHEL-DE-DÈZE



Le 22 mai dernier, Saint-Michel-de-Dèze a accueilli une journée placée sous le signe de la nature, de la découverte et du partage à l'occasion du **Festival du Vivant**, organisé par le **Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC)** et **Biosphera**.

Pas moins de **65 élèves** des écoles de **Saint-Michel-de-Dèze, Le Collet-de-Dèze, Branoux** et **Saint-Frézal-de-Ventalon** se sont retrouvés pour participer à cette journée pédagogique et conviviale.

Répartis en petits groupes, les enfants ont découvert quatre ateliers autour de la biodiversité et du monde vivant. Au programme : une initiation à la **vannerie accompagnée de lectures**, la découverte du rôle essentiel des **abeilles**, une exploration du monde fascinant des **insectes**, ainsi qu'un atelier ludique de **cherche et trouve** invitant les élèves à observer leur environnement avec attention.

À la mi-journée, tous se sont retrouvés pour partager un pique-nique dans une ambiance chaleureuse, avant de poursuivre les animations l'après-midi.

La journée s'est achevée par un moment particulièrement apprécié avec le spectacle aérien « **A Trois on y va** », présenté par la **Compagnie Les Canardes**

**Boiteuses**. Entre acrobaties, humour et poésie, les artistes ont émerveillé petits et grands, offrant une belle conclusion à cette journée consacrée à la sensibilisation à la nature.

À travers ce Festival du Vivant, le SHVC et Biosphera rappellent l'importance de faire découvrir aux plus jeunes la richesse de notre patrimoine naturel, tout en favorisant les échanges entre les écoles du territoire. Une belle initiative qui a permis aux enfants d'apprendre, de s'émerveiller et de partager de précieux moments au cœur des Cévennes.

# SAINT-MICHEL-DE DÈZE REMONTE LE TEMPS AVEC L'ÉVÉNEMENT AUTO-MOTO-VÉLO RÉTRO

Le dimanche 12 juillet 2026, Saint-Michel de Dèze accueillera une journée festive dédiée aux véhicules anciens.

Passionnés et curieux pourront découvrir une exposition de voitures, motos et vélos rétro, participer à une balade guidée en véhicules de collection et profiter des nombreuses animations proposées tout au long de la journée : vide-grenier, marché de producteurs locaux et stands associatifs.

Un repas convivial sera servi à midi sur réservation.

Rendez-vous dès 9 heures pour partager ce moment de convivialité et faire vivre le patrimoine mécanique au cœur des Cévennes.

## Informations pratiques :

- Dimanche 12 juillet 2026
- À partir de 9 heures
- Saint-Michel-de-Dèze
- Repas de midi sur réservation avant le 10 juillet
- Renseignements et réservations :  
04 66 45 51 83  
[mairie.stmicheldedeze@orange.fr](mailto:mairie.stmicheldedeze@orange.fr)

**AUTO-MOTO-VÉLO RÉTRO**

**12 JUILLET 2026**

**À SAINT MICHEL DE DÈZE, à partir de 9 heures.**

**REPAS DE MIDI**  
19 € par adulte  
12 € par enfant de moins de 10 ans  
Réservation avant le 10 juillet

**BALADE GUIDÉE**  
en voiture de collection

**VIDE GRENIER**  
Emplacement gratuit sur réservation

**MARCHÉ PRODUCTEUR**

**STAND ABC ET AFPL**  
Animation, biodiversité et entretien des propriétés

**★ RÉSERVATIONS ★**  
☎ 04.66.45.51.83 | [mairie.stmicheldedeze@orange.fr](mailto:mairie.stmicheldedeze@orange.fr)

## LE GRAND MISTÈRE FAIT ÉTAPE À SAINT-MICHEL-DE-DÈZE CET ÉTÉ



Le mercredi 5 août 2026 à 19 heures, le lieu-dit « La Fête » à Saint-Michel-de-Dèze accueillera pour la première fois **Le Grand Mistère**, un événement théâtral itinérant devenu un rendez-vous incontournable de l'été cévenol.

Organisé par la compagnie **Espère un peu**, ce festival original puise son inspiration dans la tradition médiévale du « mistère », un genre théâtral populaire qui mettait autrefois en scène de grands récits

destinés à rassembler les habitants. Fidèle à cet esprit, Le Grand Mistère propose aujourd'hui des créations artistiques contemporaines jouées en plein air, au plus près du public.

Chaque année, la compagnie réunit des comédiens professionnels ainsi que des habitants du territoire pour concevoir des spectacles uniques, étroitement liés aux paysages, à l'histoire et à l'identité des Cévennes. Les représentations investissent places de villages, rues et espaces publics, créant une proximité particulière entre artistes et spectateurs.

Le festival rayonne sur plusieurs communes du territoire, notamment au Pont-de-Montvert, à Florac, Génolhac, Sainte-Enimie ou encore Vialas. Pour cette édition 2026, Saint-Michel-de-Dèze rejoint à son tour cette aventure culturelle itinérante.

Au-delà des représentations, Le Grand Mistère est également un espace de rencontre et de partage, proposant des ateliers d'initiation artistique et des moments d'échange autour de la création théâtrale.

Cette soirée promet ainsi d'offrir aux habitants et visiteurs une expérience culturelle originale, conviviale et accessible à tous, dans le cadre privilégié du village de Saint-Michel-de-Dèze.

**Rendez-vous : mercredi 5 août 2026 à 19 heures, au lieu-dit « La Fête », pour découvrir ce spectacle vivant au cœur des Cévennes.**

# GRAND ANGLE

## DU CHANGEMENT A LA MAIRIE

Une page se tourne : merci Nadine !



Après neuf années passées au service de notre commune, Nadine Pauleau fait valoir ses droits à la retraite. C'est avec une profonde reconnaissance que nous saluons son parcours et son engagement auprès des habitants de Saint-Michel-de-Dèze.

Originaire de Châteaurenard, Nadine a construit un parcours de vie riche en expériences. Elle a d'abord exercé son métier au Gabon pendant trois ans, avant de s'installer à Tahiti avec sa fille de 9 mois, pour une durée de 16 ans. Ses deux garçons sont d'ailleurs nés là-bas. En 2005, elle a quitté la Polynésie pour revenir à Châteaurenard et en 2005 a été mutée à Aimargues durant douze ans.

En 2017, elle choisit de poser ses valises au cœur des Cévennes et rejoint la mairie de Saint-Michel-de-Dèze en qualité de secrétaire de mairie. Dès son arrivée, elle met ses compétences, sa rigueur et son sens du service au bénéfice de la collectivité. Au fil des années, elle est devenue un repère précieux pour les élus, les agents et les administrés, grâce à son professionnalisme, sa maîtrise des dossiers, son dévouement et sa bienveillance.

Son parcours au sein de la commune aura été marqué par de nombreux défis. Elle a notamment accompagné la réouverture de l'école après l'incendie, avec plus de trois ans et demi de réunions, d'études et de suivi du chantier. Elle a également traversé la période inédite de la crise sanitaire liée à la Covid-19, tout en

assurant la continuité du service public.

Durant ces neuf années, Nadine a participé à de nombreux projets structurants pour la commune : réfections de routes, travaux d'adduction d'eau à Saint-Michel-le-Vieux, gestion de l'effondrement de la Combe Ferrière, aménagement de logements communaux, développement des installations photovoltaïques, sans oublier le très structurant chantier de la Traversée du village, ainsi que les nombreux dossiers qui rythment la vie quotidienne d'une mairie.

Par son investissement sans faille, sa disponibilité et sa bonne humeur, Nadine laisse une empreinte sincère et chaleureuse dans notre commune. Son travail discret mais essentiel a largement contribué au bon fonctionnement de la collectivité et à la réussite de nombreux projets.

Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre. Nous souhaitons la bienvenue à Clara, qui prend les fonctions de secrétaire générale de mairie, ainsi qu'à Océane, qui vient renforcer l'équipe administrative. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles missions.

À Nadine, le conseil municipal et toutes les personnes qui veulent se joindre à nous lui adressons nos plus sincères remerciements et lui souhaitons une retraite heureuse, riche en projets, en voyages, en moments de partage avec ses proches et en belles découvertes.



# LE SECRÉTARIAT DE NOTRE MAIRIE SE RÉORGANISE ...

La mairie de Saint-Michel-de-Dèze accueille une nouvelle organisation au sein de son secrétariat.

À la suite du départ à la retraite de Nadine Pauleau, qui a consacré de nombreuses années au service de la commune, Clara Donato a repris les fonctions de secrétaire générale de mairie.

Le parcours de Clara est étroitement lié aux collectivités locales. En 2019, elle a effectué son stage de licence professionnelle « Métiers des Administrations et des Collectivités Territoriales ».

À l'issue de cette formation, elle a été recrutée par les communes de Cassagnas et de Saint-Michel-de-Dèze, où elle partageait son temps entre deux journées à Cassagnas et trois journées à Saint-Michel-de-Dèze. Forte de plusieurs années d'expérience, elle assure désormais la responsabilité du secrétariat général de la mairie.



Pour lui succéder dans ses précédentes fonctions, la commune accueille **Océane Meyrueix**. Après une première expérience professionnelle en tant que téléconseillère à la MSA de Mende, Océane a choisi de s'orienter vers la fonction publique territoriale. Elle a ainsi suivi, en 2024-2025, une licence professionnelle « Métiers des Administrations et des Collectivités Territoriales » à Perpignan afin de se former au métier de secrétaire de mairie.

Employée par les communes de Cassagnas et de Saint-Michel-de-Dèze, elle vient aujourd'hui renforcer l'équipe administrative en reprenant le poste précédemment occupé par Clara.

La municipalité souhaite la bienvenue à Océane dans ses nouvelles fonctions et adresse tous ses vœux de réussite à Clara dans ses nouvelles responsabilités. Cette continuité permet d'assurer un service de proximité de qualité au bénéfice de l'ensemble des habitants.

**Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :**  
**les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h.**

## UNE NOUVELLE RUBRIQUE POUR METTRE EN LUMIÈRE LES ACTEURS DE NOTRE COMMUNE

Afin de mieux connaître les entreprises, les artisans, les commerçants et les associations de Saint-Michel-de-Dèze, **Saint-Michel-Info** lance une nouvelle rubrique qui leur sera entièrement dédiée.

Au fil des prochains mois, nous irons à la rencontre des femmes et des hommes qui entreprennent, créent, s'engagent et participent à la vie du village, pour découvrir votre activité, votre parcours.

Nous souhaitons découvrir vos projets et les initiatives que vous souhaitez partager avec les habitants.

Cette rubrique sera également un espace d'expression. Vous pourrez nous transmettre vos actualités, annoncer un événement, présenter un nouveau service, partager une réussite, lancer un appel à bénévoles ou communiquer toute information qui concerne votre activité ou votre association.

Vous pouvez dès à présent nous contacter à l'adresse suivante :

[saint.michelinfo48@gmail.com](mailto:saint.michelinfo48@gmail.com)

Notre souhait est de créer un véritable espace d'échange, de mettre en valeur les initiatives locales et de renforcer les liens entre tous ceux qui font vivre notre commune.

## COMMEMORATION DES 5 ET 6 JUIN 2026 LA RIVIERE SAINT MICHEL DE DEZE

Monsieur le maire ouvre la cérémonie et accueille Madame Sophie Pantel, Députée de la Lozère, Madame Guylène Pantel, Sénatrice de la Lozère, Monsieur Robert Aigoïn, Conseiller Départemental de la Lozère et excuse Monsieur Le Préfet de la Lozère, Madame la Sous-Préfète de Florac, Le Président du Département, le Maire de Florac et le délégué du Souvenir Français.

Il remercie les autorités civiles et militaires, Pompiers et Gendarmes, la population et les maires des communes environnantes et bien entendu la famille Malinowski présente comme chaque année.

Pour ce 82<sup>ème</sup> anniversaire de la commémoration des combats de « la Rivière » Thierry Turc au nom de l'ANACR montre l'importance des résistants étrangers dits aussi internationaux qui au côté des maquis cévenols ont menés les combats et en particulier celui de « la Rivière ».

Il rappelle que le 1<sup>er</sup> juin 1944, Lucien JALABERT est arrêté à La Rivière. Il sera exécuté par les hommes de la sinistre « Bande à Harry », et précipité dans le puits de Célas. Il rappelle aussi que le groupe des antifascistes Allemands et Autrichiens de Otto KUHNE, les Guérilleros Espagnols, les Italiens du groupe BOURELY, aux côtés des ouvriers du bassin d'Alès, des paysans et des réfractaires au STO, ont infligé de lourdes pertes aux troupes d'occupation et aux SS français de la 8<sup>ème</sup> compagnie de Brandebourg.

Les 5 et 6 juin, les serviteurs de l'Etat collaborateur de Pétain venaient arrêter Albin Gabriac, le boulanger Résistant. Ils se sont heurtés à la détermination des maquis Cévenols.

Lors du premier combat des Portettes du 5 juin, les Maquisards ont infligé la lourde perte de 15 allemands, mais l'alerte a pu être donnée, des renforts demandés et en fin d'après-midi un second combat inévitable aura bien lieu ici en cœur de village. Les Maquisards engagés dans ce deuxième combat font feu de tout bois, une quinzaine de soldats seront tués ainsi que le maquisard Stanislas MALINOWSKI dit Jouhaux. Il avait 22 ans blessé durant le combat, caché par des frères d'armes sera retrouvé par les allemands et sauvagement exécuté sur place.

Nous lui rendons hommage aujourd'hui car il a donné sa vie pour que nous puissions vivre libres. Son engagement, son idéal, ses convictions l'ont amené jusqu'à ce sacrifice ultime qui force le respect.

Nous associons à cet hommage tous les martyrs de la Résistance.

Souvenons-nous que la haine, l'exclusion, les discriminations, ne peuvent engendrer que l'envie de vengeance, la violence et la guerre.

Le lendemain, le 6 juin, une centaine de soldats, de Waffens SS reviennent dans le village, ils pillent et ensuite avec des bombes incendiaires brûlent maisons abris. Ils laissent le village meurtri à jamais et



les habitants n'ont d'autres choix que de reconstruire ce qui peut l'être et redonner vie au village martyr et tenter d'effacer les blessures.

Au nom de l'ANACR Lozère, je voudrais adresser un message de tolérance, d'espoir et de paix pour les générations futures.

En conclusion comme les résistants portaient les valeurs de La République, portons ensemble l'exigence d'un monde meilleur, d'un monde en paix, pour qu'un avenir de liberté, d'égalité et de fraternité s'ouvre enfin devant nous.

# COMMÉMORATION DU 8 MAI : UN HOMMAGE AU DEVOIR DE MÉMOIRE



**Le 8 mai dernier, la commune de Saint-Michel-de-Dèze s'est réunie devant le monument aux morts pour commémorer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.**

Habitants, élus, porte-drapeaux et représentants du monde combattant ont partagé un moment de recueillement en mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

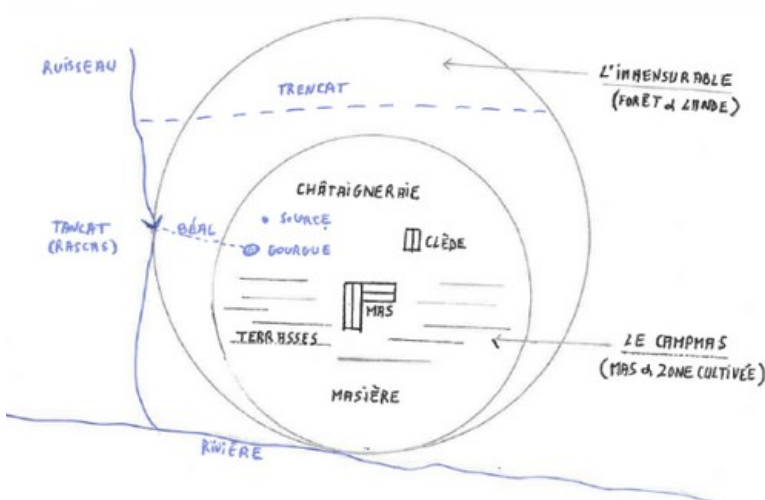
La cérémonie s'est déroulée, autour de Pierre Bonnet, en présence de **Thierry Turc**, représentant de l'ANACR, de **Robert Aigoin**, conseiller départemental de la Lozère, de **Michel Lauze**, président de la FNACA, ainsi que de la gendarmerie, dont la présence a témoigné de l'importance accordée à cette cérémonie républicaine.

Après la lecture des messages officiels et le dépôt de gerbe, une minute de silence a été observée avant que la Marseillaise ne vienne conclure cet hommage, dans une atmosphère empreinte d'émotion et de respect.

Au-delà du souvenir de la victoire de 1945, cette cérémonie rappelle combien la paix, la liberté et la démocratie demeurent des valeurs précieuses qu'il appartient à chacun de préserver. En perpétuant ce devoir de mémoire, Saint-Michel-de-Dèze réaffirme son attachement à la transmission de l'Histoire auprès des jeunes générations et rend hommage à toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

## CAMPMAS & MASIÈRE

**Une approche globale de l'adaptation au changement climatique : maintenir un territoire vivant et habitable, par et pour ses habitants**



En février dernier, le syndicat des Hautes vallées Cévenoles a organisé une réunion publique sur ce sujet de « Campmas et Masières », pour en expliquer les objectifs et son déroulement. Sur notre commune, un collectif s'est formé, comprenant le Verdier, ses viticulteurs, ses apiculteurs, le Bosquier et le Manichard. Dans la logique d'essaimage, l'AFPL et la mairie ont rejoint ce collectif pour répondre à l'appel à manifestation. Le 15 juin dernier, le dossier a été envoyé. En juillet une visite des sites aura lieu pour comprendre plus spécifiquement les problématiques et faire connaissance. Nous vous tiendrons informés de la suite de cette candidature.

# MEMOIRES VIVES

## HOMMAGE A NOTRE DOYENNE Jeannine Blanc fête ses 100 ans.

Née le 26 avril 1926 à Colombes Jeannine est une parisienne née en plein cœur des années folles, au moment où Joséphine Baker triomphe, où Garry Grant débute au cinéma et que la Télévision prend son envol. Ses Parents Marius et Rose cévenols étaient montés à Paris pour travailler et c'est durant cette période qu'ils accueilleront Raymond et Jeannine. Son père Marius très investi dans les luttes ouvrières de 1936 sera licencié pour cause de grève. Ils décident en 1938 de revenir au Pays en Cévennes.

Ils achètent le mas d'Elzet et viennent s'installer en Cévennes. Le mas est en piteux état, voire une ruine, et demande beaucoup d'efforts et d'argent pour le rendre habitable et confortable. Raymond à 16 ans **et Jeannine 12 ans**

Mais voilà d'autres nuages arrivent, en 1939 c'est le début de la guerre avec son lot d'incertitudes et d'inquiétudes, Raymond intègre le maquis avec Camille Fages un voisin. Le Mas sert aussi à l'accueil de Juifs avec le risque d'être dénoncé, qu'ils en soient largement remerciés.

En deux ans, Jeannine perd son père le 12 février 1943 et son frère le 21 mars 1945. Sans hommes à la maison la vie est très difficile et pour améliorer le quotidien Rose et Jeannine font de l'accueil à la ferme afin de permettre à des personnes ou des familles de venir à Elzet se ressourcer et vivre au grand air consommer le lait de la vache et manger du pélardon afin de guérir de leurs problèmes.

Les 5 et 6 juin 1944 vous avez été témoins de ces 2 journées tragiques pour le village et vous m'avez dit que ces jours-là votre maman Rose disait aux maquisards présents « faites attention avec vos fusils car avec les reflets du soleil les allemands vont vous voir et nous tirer dessus » Finalement rien de tout cela ne s'est passé fort heureusement.

La vie reprend ses droits, vous Jeanine à 19 ans vous aidez Rose votre maman au bon fonctionnement de la ferme. Vous rencontrez Lucien - Lucien Blanc mineur à la Grand Combe. Il descend le matin depuis Elzet pour rejoindre La Rivière prendre « le car des mineurs » tôt le matin et chemin inverse le soir pour remonter à Elzet.

Pour votre plus grand bonheur vous l'épousez le 15



avril 1950 et les naissances de Maryse le 3 juillet 1951 et celle de Christiane le 2 avril 1956 complète la famille, enfin à nouveau un homme dans le mas !

Alors avec Lucien vous alliez vendre les produits de la ferme, légumes, châtaignes, pélardons, vous au marché de la Levade et lui au marché d'Alès et ainsi une vie durant. Ce dur travail au quotidien dans la montagne avec les bêtes rendait la vie belle et organisée. Avec 3 petits-enfants et aujourd'hui 7 arrières petits-enfants vous êtes une mamie comblée. LECTRICE insatiable, vous consommez « du livre » et ainsi vous vous autorisez à rêver, vous lisez sans lunettes, vous êtes extraordinaire. Maryse n'hésite pas à vous emmener voir vos amies et maintenir vos indéfectibles liens d'amitiés.

Un parcours de vie riche d'événements, de malheurs, de joies et de bonheurs font le siècle de votre vie. Jeannine gardez votre éternel sourire, profitez du temps qui passe et au nom du conseil municipal et du CCAS je vous souhaite un très bel anniversaire, Profitez de l'instant présent avec votre famille et vos amis.



# LE JOURNAL D'UNE VIE

ÉDITION EXCEPTIONNELLE

27 JUIN 2026



## Jeannine Blanc à 100 ans !

Le dimanche 27 juin 1926,  
à Colombes (Seine),  
une petite fille voit le jour.

Personne ne peut alors imaginer  
le siècle qu'elle s'apprête à traverser.  
Elle connaîtra les joies, les épreuves,  
les grands bouleversements du monde  
et verra naître des progrès incroyables.

Avec courage et détermination,  
elle construira sa vie,  
entourée de sa famille et de ceux  
qu'elle aime.

### SA VIE EN QUELQUES DATES

- 27 juin 1926 : Naissance à Colombes (Seine)
- 15 avril 1950 : Mariage avec Lucien Blanc,  
mineur à La Grand-Combe (Gard).
- 3 juillet 1951 : Naissance de Maryse
- 2 avril 1956 : Naissance de Christiane



Un siècle de vie, d'amour et de souvenirs.

## UNE VIE À TRAVERS UN SIÈCLE

Les grands événements qu'elle a traversés

- 1926 : Naissance à Colombes (Seine).
- 1936 : Les premiers congés payés.
- 1939-1945 : La Seconde Guerre mondiale.
- 1945 : Retour de la paix.
- 1950 : Mariage avec Lucien Blanc,  
mineur à La Grand-Combe (Gard).
- 1951 : Naissance de Maryse,  
le 3 juillet.
- 1956 : Naissance de Christiane,  
le 2 avril.
- 1969 : L'homme marche sur la Lune.
- 1981 : Élection de François Mitterrand.
- 1989 : Chute du mur de Berlin.
- 2002 : Arrivée de l'euro.
- 2026 : 100 ans !



15 avril 1950  
Elle épouse  
Lucien Blanc,  
mineur à  
La Grand-Combe  
(Gard).



### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Quand Jeannine est née,  
la Tour Eiffel avait  
seulement 37 ans.
- Les nouvelles voyageaient  
surtout par courrier.
- Le salaire moyen d'un ouvrier  
était d'environ 5 francs par jour.

### Pendant sa vie...

- 20 présidents de la République  
se sont succédés.
- La population mondiale est passée  
d'environ 2 milliards à plus  
de 8 milliards d'habitants.
- Internet a révolutionné le monde.

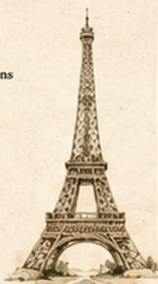


## LE MONDE EN 1926

Retour cent ans en arrière...

### EN FRANCE

- La population française  
compte environ 40 millions  
d'habitants.
- Les congés payés  
n'existent pas encore.
- La semaine de travail  
est longue.
- Les métiers manuels  
occupent une place  
essentielle.
- La radio fait son entrée  
dans les foyers.
- Les familles vivent souvent  
avec peu de confort mais  
beaucoup de solidarité.



### DANS LES MAISONS



- On chauffe au bois ou au charbon.
- On écrit des lettres.
- Le linge est lavé à la main.
- La télévision n'existe pas.

### CE QUI N'EXISTE PAS ENCORE

- Internet
- Ordinateur personnel
- Téléphone portable
- Réseaux sociaux
- Carte bancaire
- GPS

### DANS LA VIE QUOTIDIENNE



- Les déplacements se font à pied,  
à vélo ou en train.
- Les femmes cousent, raccommodent,  
tricotent.
- Les veillées réunissent  
petits et grands.
- Les fêtes de village rythment l'année.

### AU CINÉMA

Les films sont encore  
majoritairement muets.  
Le public admire les  
grandes stars de l'époque.



### CÉLÉBRITÉS NÉES EN 1926



Marilyn Monroe  
(1<sup>er</sup> juin 1926)



Elizabeth II  
(21 avril 1926)



Miles Davis  
(26 mai 1926)



Et surtout...  
Mel Brooks  
né le même jour  
qu'elle :  
27 juin 1926 !

## HOMMAGE À UNE VIE EXCEPTIONNELLE



### UN SIÈCLE DE SOUVENIRS

Un siècle de rires et de larmes, de joies partagées et d'épreuves surmontées.

Un siècle de travail, de courage, d'amour et de générosité.

Vous avez connu un monde qui n'existe plus et vu naître celui dans lequel  
nous vivons aujourd'hui.

Vous êtes un lien précieux entre les générations,  
une mémoire vivante pour votre famille et pour tous ceux qui vous aiment.

Merci pour tout ce que vous avez donné et transmis au fil des années.



1926 ♥ 2026

100 ans d'amour, de courage et de transmission

## ADMR, BIEN VIVRE CHEZ SOI

Famille

Domicile

Santé

Autonomie

Le projet associatif de l'ADMR est de  
« permettre aux familles et aux personnes  
de bien vivre chez elles, en apportant des  
services adaptés à leurs attentes. »

L'Association la Vallée Longue est adhérente à la Fédération ADMR de Lozère qui regroupe 24 associations réparties sur le département employant 330 personnes qui viennent en aide à 2000 bénéficiaires avec une centaine de bénévoles qui œuvrent activement.  
L'ADMR est la seule structure à intervenir régulièrement en Vallée Longue.

## LES VALEURS DE L'ADMR

### 01 Universalité

Pour tous, toute la  
vie, partout

nos services  
s'adressent à tous, à  
tout âge de la vie et  
sur tous les territoires

### 02 Respect

Parce que chaque  
personne est unique

l'ADMR met en oeuvre  
pour chacun un  
service en adéquation  
avec son choix de vie

### 03 Proximité

L'humain est au coeur  
de notre action

au quotidien. Avec un  
réseau d'associations  
locales, nous sommes  
toujours au plus près  
des besoins des  
personnes sur les  
territoires

### 04 Solidarité

Clients, bénévoles,  
salariés

ensemble nous  
construisons une  
société meilleure et  
renforçons le lien  
social

### 05 Réciprocité

Au-delà de la  
prestation de service

nos interventions sont  
basées sur l'échange  
et la relation

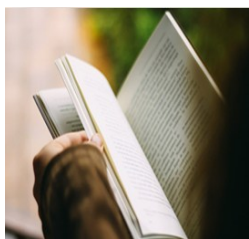
Vous êtes concernés, vous avez besoin de plus de renseignements, contactez la maison de santé du Collet de Dèze :

- 04 11 29 00 10
- rue Principale – 48160 LE COLLET DE DEZE

## JE LIS DANS LA VALLEE

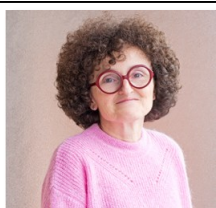
Je lis

dans la  
vallée



C'est reparti pour  
un an.  
Les petites boîtes  
vertes avec leurs  
livres font leur  
réapparition dans  
tous les lieux de  
vie de la Vallée  
Longue.

Cette année, en plus de St-Privat,  
Ventalon, St-Hilaire, St-Michel, Le Col-  
let et St-Martin, ce sont **St-Germain  
de Calberte et Lamelouze** qui nous  
rejoignent pour cette lecture solidaire.



Pour cette deu-  
xième année de  
lecture c'est **Ma-  
rie-Hélène La-  
fon** qui va nous  
accompagner  
pendant un an et

viendra nous rejoindre en Juin  
2027. Des articles dans la presse  
locale et des animations régulières  
vous aideront à faire votre choix  
de lecture.

Liste des romans  
disponibles dans les boîtes.

1. Le soir du chien
2. Sur la photo
3. L'annonce
4. Les sources
5. Nos vies
6. Mo
7. Les derniers indiens
8. Joseph
9. Les pays
10. Histoire du fils
11. Hors champ

## FINANCES COMMUNALES 2026—2027

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2025

- L'ensemble des comptes est le reflet de ce qui s'est réellement passé (dépenses/Recettes)

| BUDGETS 2025<br>EN EUROS | FONCTIONNEMENT |          |                      | INVESTISSEMENT |           |                      | AU TOTAL  |           |                    |
|--------------------------|----------------|----------|----------------------|----------------|-----------|----------------------|-----------|-----------|--------------------|
|                          | DÉPENSES       | RECETTES | SOLDE<br>D'EXÉCUTION | DÉPENSES       | RECETTES  | SOLDE<br>D'EXÉCUTION | DÉPENSES  | RECETTES  | SOLDE<br>DÉFINITIF |
| PRINCIPAL                | 383 877        | 449 518  | 65 641               | 907 352        | 1 112 813 | 205 461              | 1 291 229 | 1 562 331 | 271 102            |
| EAU ET<br>ASSAINISSEMENT | 103 175        | 117 892  | 14 717               | 680 607        | 901 216   | 220 610              | 783 782   | 1 019 108 | 235 327            |
| RESEAU DE<br>CHALEUR     | 24 589         | 26 012   | 1 423                | 52 452         | 21 680    | -30 771              | 77 041    | 47 692    | -29 349            |
| PHOTOVOLTAÏQUE           | 56 252         | 58 395   | 2 142                | 34 739         | 10 796    | -23 944              | 90 992    | 69 190    | -21 801            |
| CCAS                     | 5 806          | 7 598    | 1 792                | 0              | 0         | 0                    | 5 806     | 7 598     | 1 792              |
| TOTAUX                   | 573 700        | 659 415  | 85 715               | 1 675 149      | 2 046 505 | 371 355              | 2 248 849 | 2 705 920 | 457 071            |

### BUDGET 2026

- 1 budget principal & 4 budgets annexes (Eau-assainissement, Photovoltaïque, Réseau de chaleur et CCAS)

Tous les budgets doivent être présentés équilibrés entre les dépenses et les recettes, tant sur la section Fonctionnement que sur la section Investissements.

| BUDGETS 2026 EN<br>EUROS | FONCTIONNEMENT |          | INVESTISSEMENT |           |
|--------------------------|----------------|----------|----------------|-----------|
|                          | DÉPENSES       | RECETTES | DÉPENSES       | RECETTES  |
| PRINCIPAL                | 457 198        | 457 198  | 997 170        | 997 170   |
| EAU ET<br>ASSAINISSEMENT | 134 370        | 134 370  | 454 707        | 454 707   |
| RESEAU DE<br>CHALEUR     | 61 185         | 61 185   | 39 685         | 39 685    |
| PHOTOVOLTAÏQUE           | 25 516         | 25 516   | 33 312         | 33 312    |
| CCAS                     | 10 292         | 10 292   | 0              | 0         |
| TOTAUX                   | 688 562        | 688 562  | 1 524 874      | 1 524 874 |

Ce budget s'inscrit dans la continuité de l'année 2025 :

- Finalisation des travaux de la traversée du village (assainissement, des réseaux AEP, eaux pluviales et travaux de surface).
- Acquisition foncière des terrains Pagès
- Aménagement de la cour d'école, ses abords et ses jardins partagés

Mais aussi :

- Travaux de voirie

## NOTRE ECOLE

### UNE BELLE SORTIE DE FIN D'ANNÉE À MONTPELLIER POUR LES ÉLÈVES DE MATERNELLE

Pour clore cette belle année scolaire, les élèves de la classe de maternelle ont vécu une sortie de fin d'année riche en découvertes à Montpellier.

Sous un magnifique soleil, ils ont tout d'abord visité le zoo du Lunaret, où ils ont pu observer de nombreux animaux dans un cadre naturel et verdoyant. Zèbres, rhinocéros, lions et bien d'autres espèces ont suscité beaucoup d'émerveillement et de questions enthousiastes.

La journée s'est poursuivie à l'aquarium, où les enfants ont plongé dans le monde fascinant des océans. Poissons colorés, méduses et autres créatures marines ont captivé leur attention tout au long de la visite.

Cette belle sortie, placée sous le signe de la curiosité et de la bonne humeur, restera un très beau souvenir pour les élèves comme pour les accompagnateurs. Une jolie façon de terminer l'année en douceur et en sourires.

**Rédigé par Noemi Bruguère,  
Directrice de l'école  
de Saint-Michel de Dèze.**



### CETTE JOURNÉE ÉTAIT VRAIMENT GÉNIALE !

Mardi 12 mai, nous avons pris le bus à 9 h et récupéré la classe de CP-CE1 du Collet-de-Dèze pour nous rendre à Cendras. Cette sortie était l'aboutissement d'un projet mené avec Biosphera (Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles) autour de la **thématique de l'eau**.

En amont, lors des interventions de Céline Barron en classe, nous avons travaillé sur le cycle de l'eau et les gestes écocitoyens.

Arrivés à Cendras, nous avons visionné un film documentaire d'une trentaine de minutes sur le parcours de l'eau, de son cheminement depuis les sommets des montagnes jusqu'à la mer. Nous avons beaucoup apprécié les images spectaculaires de la faune, de la flore et des paysages variés de France.

Nous avons ensuite visité l'exposition temporaire située au rez-de-chaussée, consacrée aux animaux des Cévennes. Des aquarelles représentaient notamment des loutres, des chouettes et des vautours. Nous avons également découvert d'anciens objets détournés de leur usage initial, comme un téléphone à cadran ou un photomaton. Des jeux numériques étaient aussi proposés aux visiteurs.

En fin de matinée, nous avons poursuivi notre découverte par la visite du musée de Biosphera, situé au sous-sol. Après avoir retracé brièvement l'histoire de la Terre, du Big Bang jusqu'à nos jours, nous nous sommes intéressés aux différentes roches (calcaire, schiste et granite) ainsi qu'aux fossiles.



Midi est vite arrivé et nous avons hâte de casser la croûte ! Installés dans l'herbe, au pied de l'église, nous avons pique-niqué au soleil.

Après le repas, nous sommes partis à pied jusqu'au Galeizon, la rivière qui traverse Cendras. Une fois sur place, Céline, l'animatrice, nous a rappelé les consignes de sécurité avant de nous répartir en groupes de cinq. Elle nous a ensuite distribué des épuisettes et des gobelets afin de capturer les petites bêtes vivant dans la rivière.

Tout le monde a participé avec enthousiasme. Nous avons réussi à pêcher des larves de libellules, des têtards, de petits poissons et de nombreux insectes que nous avons placés dans des bacs remplis d'eau. Équipés de bottes ou marchant pieds nus sur les galets du fond de la rivière, nous nous sommes beaucoup amusés et avons même fini légèrement mouillés ! Heureusement, il faisait beau et chaud, ce qui rendait l'expérience encore plus agréable.

Enfin, grâce à un « aquakit », nous avons pu observer de plus près les différentes espèces récoltées. Vers 15 h, il était déjà temps de rentrer. Nous nous sommes dépêchés de ranger le matériel avant de rejoindre le bus.

Cette journée était vraiment géniale !

**Rédigé par  
Batiste, Yann, Elisha,  
Ana, Kenzo et Maître Olivier.**

# UNE BELLE VAGUE DE BONHEUR POUR LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Le vendredi 19 juin restera un très beau souvenir pour les élèves, les familles et toute l'équipe éducative de l'école de Saint Michel de Dèze.

Après plusieurs semaines de préparation, les enfants ont présenté leur spectacle de fin d'année sur le thème de la mer devant une salle comble et un public conquis. Costumes colorés, chants entraînants, chorégraphies joyeuses et décors inspirés de l'univers marin ont transporté petits et grands dans une aventure pleine de fraîcheur et de poésie.

Les élèves ont fait preuve d'un enthousiasme remarquable et d'une belle implication. Leur prestation, à la fois émouvante, lumineuse et dynamique, a été chaleureusement applaudie par les familles venues nombreuses les encourager. Quelle fierté de voir nos jeunes artistes s'épanouir sur scène et partager le fruit de leur travail avec autant de naturel et de plaisir.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale autour du repas organisé par **l'Amicale Laïque**. Plus de 80 convives se sont retrouvés à table pour partager un moment simple et chaleureux. Les rires des enfants, les échanges entre habitants et la bonne humeur générale ont fait de cette fête un véritable temps fort de la vie du village.



Les enfants ont également eu la joie de découvrir le camion des sapeurs-pompiers du Collet de Dèze, qui ont gentiment répondu à leurs nombreuses questions et suscité de nombreuses vocations le temps d'une soirée. Leur présence a été très appréciée et a contribué à la réussite de l'événement.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des parents, les bénévoles de l'Amicale Laïque, les sapeurs-pompiers du Collet de Dèze, les familles ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette belle fête. Grâce à leur engagement, leur énergie et leur générosité, cette soirée a été une véritable réussite.

Au-delà de ce moment festif, les bénéfices de la manifestation contribueront au financement des projets pédagogiques des élèves. Chaque participation permet ainsi d'offrir aux enfants de nouvelles découvertes, des sorties enrichissantes et des expériences qui nourrissent leur curiosité et leur envie d'apprendre.

Cette belle fête nous rappelle combien l'école est bien plus qu'un lieu d'apprentissage : elle est un espace de rencontres, de partage et de construction collective. Merci à tous d'avoir embarqué avec nous pour cette magnifique traversée au fil des océans imaginaires de nos enfants.



Suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026 qui ont conduit à des changements de personnes ou de majorités, les conseils municipaux des 19 communes rassemblées au sein de la CCCML ont été installés et donc ; à chacun des conseillers de poursuivre leurs actions et pour d'autres de découvrir un monde nouveau, avec ses habitudes, ses structures partenaires aux noms peu évocateurs, souvent constitués d'acronymes barbares. Au cours de ces dernières élections vous avez aussi désigné vos représentants à la communauté de communes.

Le 16 avril 2026 les 28 représentants les 19 communes se sont réunis pour une séance d'installation de Conseil communautaire avec l'élection du Président, de ses Vice-Présidents, du Bureau ainsi qu'un nombre important de représentants, titulaires et suppléants, de la CCCML dans un grand nombre de structures ; syndicats, associations etc., qui devront siéger dans les instances afin de porter le message communautaire et défendre si besoin nos positions.

Ont été élus :

**Président Pierre BONNET**, Maire de Saint Michel de Dèze,

**1<sup>er</sup> Vice-Président Christian ROUX**, adjoint mairie de Collet de Dèze,

**2<sup>ème</sup> Vice-Président Daniel BARBERIO**, Maire de Vialas,

**3<sup>ème</sup> Vice-Président Aidane OBRIST**, Maire de Sainte Croix Vallée Française,

**4<sup>ème</sup> Vice-Président Cécile URUSTY**, adjointe à la mairie de Saint Etienne Vallée Française,

**5<sup>ème</sup> Vice-Président Patrick GALZIN**, adjoint à la mairie du Pont de Montvert,

**6<sup>ème</sup> Vice-Président Pierre PLAGNE**, maire de Saint Martin de Lanscuscle,

**7<sup>ème</sup> Vice-Président David RAYDON**, maire de Saint Germain de Calberte,

**8<sup>ème</sup> Vice-Président Agnès VALLADIER**, adjointe à la mairie de Vialas,

**Ainsi les différentes vallées sont équitables**



**ment représentées de manière équilibrée : 2 en Vallée Longue, 3 en Vallée Française et Calbertaine et 3 pour le Pont de Montvert et Vialas.**

Au cours des premiers conseils communautaires ont été créés :

3 commissions exclusivement réservées aux conseillers communautaires et conformément aux textes elles se réuniront courant mai 2026.

- La Commission Ressources Humaines
- La commission Travaux et chantiers communautaires
- La commission Urbanisme et aménagement de l'espace

8 Commissions ouvertes aux conseillers communautaires et aux conseillers municipaux seront validées lors du conseil communautaire de fin mai, elles devront se réunir après le vote communautaire et seront installées début juin.

- Adaptation au changement climatique, environnement biodiversité.
- Animation du territoire, actions culturelles et sportives et activités périscolaires
- Cohésion sociale, logement cadre de vie, accueil nouvelles populations accès aux droits via le réseau France Services et la mobilité
- Forêts et activités forestières, Agriculture, Natura 2000
- Attractivité touristique, office de tourisme, chemins et sentiers de randonnées, itinéraires multi pratiques, patrimoine matériel et immatériel
- Santé, accès aux soins, petite enfance
- Développement économique, accompagnement des entreprises
- Finances, perspectives financière, suivi budgétaire, contrôle de gestion

Une conférence des maires est convoquée le 7 juillet 2026 pour lancer la démarche « Projet de Territoire ».

En effet, le format conférence des maires permet de rassembler tous les maires de la CCCML. Ils pourront à cette occasion exprimer leurs volontés, leurs choix, leurs priorités. Leurs préconisations trouveront place dans un document qui servira à tous de cadre général, qui symbolisera l'intérêt général et qui contribuera à renforcer l'esprit communautaire.

Pour avancer plus vite et dans un premier temps notre réflexion s'appuiera sur une lecture ou relecture des projets de territoires existants comme celui du PETR. Les nouveaux élus conforteront, amèneront, compléteront, enrichiront le contenu ou encore abandonneront certaines idées ou thématiques parce que décalées aujourd'hui et moins prioritaires. Pour cette conférence des maires la commission finance et perspectives financières donnera le cadre à la mise en œuvre de notre politique.

# CONFÉRENCE DES MAIRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES — STRUCTURONS NOTRE AVENIR

Le mardi 7 juillet, les 19 maires de la Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère se sont réunis au Collet-de-Dèze, dans la salle des fêtes rénovée de l'Oseraie, pour la première conférence des maires de la mandature 2026-2032.

La journée s'est ouverte par l'intervention du Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), qui a présenté le dispositif **Territoires Éducatifs Numériques**. Ce programme permet aux écoles de s'équiper de robots pédagogiques afin d'initier les élèves aux usages du numérique et de la robotique. Ces équipements bénéficient d'importantes subventions et feront prochainement l'objet d'une réflexion au sein des conseils municipaux. Le DASEN a également évoqué les dispositifs d'aide destinés à améliorer le confort thermique des salles de classe.

La matinée s'est ensuite poursuivie autour de la révision du **Projet de territoire**, animée par Sandrine Marmey, directrice du PETR de Florac. Les élus ont réexaminé le diagnostic établi en 2020 afin de vérifier qu'il correspond toujours aux réalités et aux priorités



de la nouvelle mandature. Les échanges, riches et constructifs, ont permis d'actualiser les constats et de partager la vision des communes pour les années à venir.

L'après-midi était consacrée au lancement de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** de la Communauté de communes. Accompagnée par l'ANCT, la DDT, le CAUE, cette démarche expérimentale reposera sur une large concertation entre les collectivités et les différents acteurs du territoire et de la population dès les premières étapes du projet.

Deux retours d'expérience ont été présentés, ceux du Pays de Lumbres et du Diois. Ils ont montré qu'une forte implication des élus, des habitants et des partenaires permet de construire un document d'urbanisme partagé, adapté aux spécificités locales.

Cette première conférence des maires a confirmé la volonté des élus de travailler collectivement pour construire l'avenir du territoire, dans un esprit de coopération et de concertation.

## La Communauté de communes Des Cévennes au Mont Lozère en Occitanie



### Légende

#### Informations territoriales

- Ensemble des communes de la Communauté de communes Des Cévennes au Mont Lozère
- Région Occitanie
- Départements Occitanie

0 50 km

Source : IGN.fr  
Réalisation : France services Pont de Montvert, novembre 2021

# INFOS TRAVAUX



## ➤ Route de Champdomergue au lieu-dit « Le Mas Soubeyran »

■ Mise en sécurité et réparation de la chaussée par apport de 5 tonnes d'enrobé à froid pour remettre la route en état



## ➤ Fuite au Cambon

■ Recherche de la fuite et réparation avec l'aide du SDEE (Syndicat départemental Énergie et Équipement). Fin de chantier le 22/06/26



## ➤ Fuite au Courbat

■ Recherche de la fuite et réparation, avec l'aide du SDEE (Syndicat départemental Énergie et Équipement). Fin de chantier le 27/04/2026.

## ➤ La Bertresque

■ Suite à l'éboulement d'un mur de soutènement à la Bertresque la société Rampon est intervenue.  
fin de chantier le 15/06/2026



## ➤ Placement de deux compteurs d'eau

■ Les employés du service technique ont installé deux compteurs d'eau à Saint-Christol pour 2 futures habitations

## ➤ Fuite d'eau au Cambon en direction du Bressonet

■ Identification de la fuite et réparation, par les employés municipaux.

## ➤ la pompe du bassin du Rochadel

■ Toujours sur notre réseau d'eau potable, la pompe qui « pousse l'eau depuis le bassin du Rochadel jusqu'au bassin du Mas Soubeyran » a lâché » notre système fonctionne sur la pompe de secours et son remplacement est en cours de traitement.

# ÉCONOMISEZ L'EAU CHEZ VOUS !

Bénéficiez d'une aide  
financière pour acquérir des  
équipements hydroéconomes  
et une cuve de pluie



Scannez-moi  
pour en savoir +



[www.les-gardons.fr](http://www.les-gardons.fr)

## INCIDENTS SUR LE RÉSEAU D'EAU

Suite à plusieurs alertes émises par notre système de surveillance du réseau d'eau, des investigations ont été menées. Il apparaît que certaines consommations inhabituelles sont liées au remplissage de piscines privées.

Afin d'éviter des recherches et interventions inutiles, nous vous remercions de bien vouloir signaler en mairie tout remplissage de piscine susceptible d'entraîner une augmentation importante de leur consommation d'eau.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.



## ÇA VA CHAUFFER !

2026 sera-t-elle l'année des records de chaleur ? Déjà 2 vagues de canicule avant même l'été, on a eu chaud !

Puisqu'il faut nous adapter à ces épisodes de chaleur intense, voici un rappel de règles de bon sens :

### S'hydrater régulièrement

- Buvez de l'eau tout au long de la journée, même sans sensation de soif
- Évitez ou limitez l'alcool, qui favorise la déshydratation
- Consommez des aliments riches en eau (fruits, légumes, compotes, soupes froides)

### Garder son logement frais

- Fermez volets, rideaux et fenêtres pendant la journée, surtout sur les façades exposées au soleil
- Aérez la nuit et tôt le matin lorsque les températures sont plus basses
- Utilisez un ventilateur si disponible, mais sachez qu'il devient moins efficace lors de très fortes chaleurs

### Limiter l'exposition à la chaleur

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (généralement entre 11 h et 21 h lors des fortes canicules)
- Recherchez les endroits frais ou climatisés (bibliothèques, centres commerciaux, lieux publics climatisés)
- Portez des vêtements légers, amples et de couleur claire, ainsi qu'un chapeau

### Rafraîchir son corps

- Prenez des douches ou bains tièdes à frais
- Mouillez régulièrement votre visage, votre nuque et vos bras
- Utilisez des linges humides ou des brumisateurs.

### Protéger les personnes vulnérables

Soyez particulièrement attentif aux :

- personnes âgées ;
- nourrissons et jeunes enfants ;
- femmes enceintes ;
- personnes souffrant de maladies chroniques ou prenant certains médicaments ;
- travailleurs exposés à la chaleur.

Prenez régulièrement de leurs nouvelles et assurez-vous qu'elles restent hydratées et au frais.

La mairie prévoit de prendre de vos nouvelles si vous



## ATTENTION CANICULE



### Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

le souhaitez et vous invite à vous faire connaître à cet effet au **04 66 45 51 83**, (accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h) Ou par mail à : [mairie.stmicheldedeze@orange.fr](mailto:mairie.stmicheldedeze@orange.fr)

### Reconnaître les signes d'alerte

Consultez rapidement un professionnel de santé ou appelez les secours si une personne présente :

- une forte fièvre ;
- des maux de tête intenses ;
- des vertiges ou une confusion ;
- une fatigue extrême ;
- des nausées ou vomissements ;
- une perte de connaissance.

**Le coup de chaleur est une urgence médicale.**

### Attention aux véhicules

- **Ne laissez jamais** un enfant, une personne dépendante ou un animal seul dans une voiture, même quelques minutes.
- La température à l'intérieur d'un véhicule au soleil augmente très rapidement.

Pour suivre les alertes officielles en France, consultez les informations de [Météo-France](https://www.meteo-france.fr) et les conseils de [Santé publique France](https://www.santepubliquefrance.fr).

# RISQUE INCENDIE : LA VIGILANCE DE TOUS EST ESSENTIELLE

Chaque été, la Lozère est confrontée à un risque élevé d'incendie. Avec la chaleur, la sécheresse et le vent, quelques secondes d'inattention peuvent suffire à provoquer un départ de feu aux conséquences dramatiques pour les habitants, les forêts, les exploitations agricoles et la biodiversité.

Les massifs forestiers de notre département sont particulièrement sensibles. Un mégot jeté par la fenêtre d'un véhicule, un barbecue installé trop près de la végétation, des travaux produisant des étincelles ou encore un feu mal maîtrisé peuvent être à l'origine d'un incendie.

Pour limiter ces risques, chacun est invité à adopter les bons réflexes :

- **ne jamais jeter de mégot dans la nature ;**
- **éviter tout usage du feu à proximité des espaces boisés ;**
- **respecter les éventuelles restrictions préfectorales ;**
- **débroussailler régulièrement son terrain lorsque la réglementation l'impose ;**

## •signaler immédiatement tout départ de feu en composant le 18 ou le 112.

En période de risque élevé, l'accès à certains massifs ou certaines activités peuvent être temporairement réglementés afin de protéger les personnes et les espaces naturels. Il est donc recommandé de se renseigner avant toute sortie en forêt.

Prévenir les incendies est une responsabilité collective. La vigilance de chacun contribue à protéger notre patrimoine naturel, nos villages et les femmes et les hommes mobilisés chaque été pour lutter contre les feux.

Cet été encore, restons prudents : un simple geste peut éviter une catastrophe.

**ALERTE  
RISQUE MAXIMUM**

**FEUX DE FORÊT**

CE WEEK-END, LES FEUX DE FORÊT  
SONT PARTICULIÈREMENT À CRAINDRE  
VENT ET TEMPÉRATURES ÉLEVÉES,  
VÉGÉTATION TRÈS SÈCHE

 **STRICTEMENT AUCUN FEU**

EN CAS D'INCENDIE, APPELEZ LE  
**112 OU 18**  
EN CAS D'INCENDIE, APPELEZ LE



*Crédit photo : Midi Libre.*

## DÉBROUSSAILLEMENT DES BORDS DE ROUTES, VILLAGES ET HAMEAUX



Comme chaque année, les agents communaux ont débuté les travaux de débroussaillage des bords de routes à l'aide de l'épareuse.

Nous rappelons que chacun est concerné par les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Ces obligations sont essentielles pour prévenir les risques d'incendie et assurer la sécurité de tous.

Le débroussaillage est un geste de protection pour soi-même, ses voisins et son environnement. La réglementation devrait prochainement évoluer et renforcer les obligations existantes. Nous invitons donc chacun à rester vigilant et à respecter ces règles indispensables à la prévention des incendies.

# INFORMATIONS

## DÉCHÈTERIE

SUITE À LA FERMETURE ADMINISTRATIVE DE LA DÉCHÈTERIE DE SAINT-PRIVAT-DE-VALLONGUE, LE SM-ESL A CONVENTIONNÉ AVEC ALÈS AGGLOMÉRATION POUR PERMETTRE AUX HABITANTS DE LA **COMMUNE DE SAINT-MICHEL-DE-DÈZE**

**d'accéder à la déchèterie des Salles du Gardon à partir du mardi 16 juin 2026.**

### CONDITIONS D'ACCÈS

Lors de votre 1ère visite, munissez-vous **de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile** permettant au gardien de déchèterie de vous autoriser l'accès au service et de vous délivrer une carte.



**LES PROFESSIONNELS NE SONT PAS CONCERNÉS PAR CETTE CONVENTION. EN EFFET, ALÈS AGGLOMÉRATION N'ACCUEILLE PAS LES PROFESSIONNELS DANS SES DÉCHÈTERIES.**

### LES HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DES SALLES DU GARDON

#### DE JUIN À SEPTEMBRE

**FERMÉ LE LUNDI**

**MARDI, MERCREDI,**

**VENDREDI ET SAMEDI : 8H00 – 15H00**

**JEUDI ET DIMANCHE : 9H00 – 12H00**

#### D'OCTOBRE À MAI

**FERMÉ LE LUNDI**

**MARDI, MERCREDI,**

**VENDREDI ET SAMEDI : 9H00 – 16H00**

**JEUDI ET DIMANCHE : 9H00 – 12H00**



**Z.I. L'HABITARELLE,  
30110 LES SALLES DU GARDON**



**0 800 540 540**



SYNDICAT MIXTE  
ENVIRONNEMENT  
SUD LOZÈRE

**Pour plus d'informations, contactez-nous :**



**04 66 65 67 51**



**accueil@environnementsudlozere.fr**

# En Bref...

## OBLIGATION LEGALES DE DEBERBROUSSAILLEMENT & BROYEUR A VEGETAUX

Dans le but de faciliter la mise en œuvre des OLD et prévenir le risque incendie sur notre commune, la mairie a décidé en 2024 d'organiser le passage d'un broyeur à végétaux.

Nos employés municipaux ont été formés à l'utilisation de ce broyeur en sécurité et coordonne le passage le plus près possible des habitants qui se sont inscrits sur le planning.

Pour organiser au mieux ce service, il est impératif de **vous inscrire auprès de la mairie**.

Nous organiserons un prochain passage à l'automne ou début d'hiver, vous pouvez déjà vous inscrire.

Tel. : 04.66.45.51.83



## INFOS DECHETERIE



Suite à la fermeture de la déchetterie de St-Privat, nous constatons des dépôts d'ordure non autorisés à côté des poubelles ménagères. Aussi, voici un récapitulatif :

La poubelle classique est destinée à recevoir les ordures ménagères, dans un sac poubelle fermé.

Le container jaune est destiné à recevoir tous les emballages de petites tailles.

Le container bleu est destiné à recevoir les journaux, magazines et autres papiers.

Le container vert est destiné à recevoir le verre.

Au Collet-de-Dèze, à côté du bureau de tabac, il y a un container destiné à recevoir les cartons de toute taille, ouverts.

Concernant les pneus usagés :

Les distributeurs de pneus dont la surface de vente fait au moins 250 m<sup>2</sup> (type Norauto, Speedy) ont l'obligation de les reprendre gratuitement et sans achat de pneus neufs (dans la limite de 8 pneumatiques usagés par an et par personne).

Vous pouvez aussi, les apporter à votre garagiste, détaillant ou concessionnaire ou les déposer à l'écocentre le plus proche.

**Concernant les encombrants, la mairie continue d'organiser un ramassage. A partir du 15 septembre, veuillez vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie (0466455183), nous organiserons la collecte suite à vos inscriptions.**



|                  |                                     |
|------------------|-------------------------------------|
| 12/07/2026       | Auto Moto Vélo Retro                |
| 5/08/2026 — 19 h | Le Grand Mistère                    |
| 20/09/2026       | Rassemblement de voitures anciennes |
| 27/09/2026       | Fête de la Saint-Michel             |

## DÉCHÈTERIE DE SAINT-PRIVAT-DE-VALLONGUE

TEL : 04 66 31 97 27

Suite au constat de mouvements de terrain et fissures, sur la partie basse du site de la déchèterie de Saint-Privat de Vallongue, celle-ci est fermée jusqu'à nouvel ordre, pour prévenir tout risque d'accident dans l'attente de travaux de structure.

Il est donc demandé aux usagers de se reporter sur les déchèteries les plus proches du département :

Le Pont de Monvert :

Route des écoles - L'Estournal

Téléphone : 06 59 59 04 42

Ouverture :

Mardi 10h00-13h00 et 14h00-16h00

Jeudi 10h00-13h00 et 14h00-16h00

Samedi 14h00—17h00

Sainte-Croix-Vallée-Française :

Zone Artisanale

Téléphone : 04 66 45 03 51

Ouverture :

Mardi 9h00-12h00 et 13h00-16h00

Jeudi 9h00-12h00 et 13h00-16h00

Samedi 9h00-12h00

Florac

St Julien du Gourg

Téléphone : 04 66 45 03 51

Horaires d'ouverture:

Été: Du Lundi au Samedi de 8h00 à 14h00.

Hiver: Du Mardi au Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

### Accueil Mairie — Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h

### Permanence du Maire :

Prenez rendez-vous. Tel : 04 66 45 51 83

### Conseils Municipaux :

Les comptes-rendus sont accessibles sur :

> [www.stmicheldedeze.fr](http://www.stmicheldedeze.fr)

**Urbanisme** : Les publications réglementaires sont affichées en mairie

### PERMANENCES :

► **CONSEILLERE NUMÉRIQUE** : Tous les mardis de 10h/12h30 et sur RDV l'après-midi (0783447127).

► **RECYCLERIE** le mardi et le samedi de 16 h à 19 h